

Informations légales



Taille minimale de capture : **pas de limitation**.
Nombre de prises autorisées par jour : **pas de limitation***.
La grémille est une espèce du **groupe 2**.

* vérifier les conditions de transport

Quand la pêcher ?



Période d'ouverture pour :

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOÛ	SEP	OCT	NOV	DÉC
Calmes												
Mixtes												
Vives												

3ème samedi de mars 1er samedi de juin

Où la pêcher ?



- Cours inférieurs des cours d'eau
- Canaux
- Lacs et étangs

Pour plus d'infos :

www.parcoursdepeche.be

Comment la pêcher ?

La grémille fait rarement l'objet d'une pêche spécifique mais elle mord aux appâts carnés présentés à l'aide d'une ligne à gardon surtout dans les étangs.

Toutes ces techniques sont détaillées sur :

www.maisondelapeche.be

Le saviez-vous ?

La « **perche goujonnière** »

La grémille est parfois surnommée la « perche goujonnière » en raison de sa ressemblance avec le goujon (nageoires zébrées) et la perche (double nageoire dorsale).



Distinction : Le goujon (groupe 2) possède 2 barbillons.



Distinction : Les deux parties de la nageoire dorsale de la grémille sont jointives contrairement à la perche (groupe 2).

zone

4

zone à brème - La grémille

La grémille

Gymnocephalus cernua



MAISON WALLONNE DE LA PÊCHE



Rue Lucien Namèche, 10
B-5000 NAMUR
T +32 (0) 81 411 570
info@maisondelapeche.be

Achat en ligne du permis de pêche

www.permisdepeche.be

- Accessibilité des lieux de pêche
- Écoles et stages de pêche
- Restauration des milieux
- Techniques de pêche
- Parcours de pêche
- Hébergements de pêche

www.maisondelapeche.be

Avec le soutien de :



Wallonie

MAISON WALLONNE DE LA PÊCHE



La Maison wallonne de la pêche regroupe toutes les Fédérations territoriales de Wallonie. Son but est d'assurer la promotion de la pêche et la protection des milieux aquatiques en Région wallonne. Elle contribue à élaborer le dispositif législatif et réglementaire de protection de l'environnement et de développement de la pêche.

percidés

Description

Gymnocephalus cernua Linné

Son corps est allongé, légèrement bossu et comprimé dans la partie postérieure. L'opercule denté de la grémille possède des reflets métalliques. Elle possède une nageoire dorsale en deux parties jointives : la nageoire antérieure présente des rayons épineux et la nageoire postérieure des rayons mous. Elle possède également des points noirs sur ses nageoires.



focus...

La ligne latérale céphalique est très développée. Cela lui permet de détecter plus facilement ses proies



Régime alimentaire

La grémille est un carnassier vorace, elle se nourrit de proies animales benthiques. Sa ligne latérale lui permet de détecter ses proies avec la plus grande finesse : invertébrés (larves d'insectes, zooplancton, chironomidés, amphipodes, oligochètes, petits crustacés, mollusques, annélides), œufs et alevins de poissons.

Écologie

La grémille vit en bancs dans des eaux à faible courant, milieux qui conviennent mieux à sa capacité de nage réduite. Elle apprécie les fonds graveleux ou sableux des étangs et des lacs mais elle est également présente dans les rivières. Cette espèce a une bonne tolérance face aux milieux dégradés.

Reproduction

Le période de reproduction s'étend d'avril à mai dès que la température de l'eau atteint 10 à 15° C. Les œufs sont alors déposés en plusieurs fois sur le substrat de ponte (branchages, plantes aquatiques, rochers) par groupe de 1.000 à 6.000 œufs sous la forme de rubans similaires aux pontes de perches.

Œufs

La femelle pond entre **50.000** et **1.000.000 œufs** d'une taille de **1 mm**. L'incubation dure **100 à 130°C x Jours**.

Larve

Après éclosion, l'œuf donne naissance à une larve de **3 mm** qui se nourrit de crustacés planctoniques.

Compétition

Les grémilles sont en compétition avec de nombreuses espèces de poissons en raison de leur taux de reproduction élevé, leur vitesse de croissance rapide, le manque de prédateur, leur adaptabilité, etc.

Nom latin

Ces caractéristiques morphologiques apparaissent dans son nom :

- gymnos = **nu**
- cephalus = **tête**

La grémille est dépourvue d'écaillés dans la région céphalique.

- cernua = **courbe**

La grémille possède un dos bombé.

Nombre d'écaillés

35 à 42 écaillés sur la ligne latérale.

Tailles courantes

5 à 10 cm (maximum 20 cm).

© Illustration de poisson / R.J. Dunbar

*** La grémille est le plus petit représentant de la famille des percidés.***